

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

ZONE CHAUDE	
Précautions additionnelles aériennes/contact et protection oculaire	
AVANT D'ENTRER DANS L'AIRE DE CONFINEMENT	• Revêtir un uniforme de travail fourni par l'employeur • Revêtir des souliers dédiés à l'installation • Procéder à l'hygiène des mains
AVANT D'ENTRER DANS L'ANTICHAMBRE	• Procéder à l'hygiène des mains • Mettre une blouse à manches longues → <i>Mettre une blouse à manches longues imperméable si risque de contact avec des liquides biologiques</i> • Retirer le masque de procédure et le jeter • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre l'APR ou N-95 • Faire un test d'étanchéité • Mettre la protection oculaire (privilégier la visière) • Mettre les gants
DANS LA ZONE CHAUDE	Entre 2 usagers : • Retirer les gants et les jeter • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre des gants → <i>Changer la blouse à manches longues si souillée, mouillée ou après une intervention générant des aérosols (IMGA)</i> En présence d'usager(s) qui nécessite(nt) aussi des précautions additionnelles autres que pour la COVID-19 : • Retirer les gants et les jeter • Procéder à l'hygiène des mains • Retirer la blouse à manches longues et la jeter / la déposer dans le panier à lingerie souillée • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre une blouse à manches longues • Mettre des gants → <i>L'APR ou N-95 doit être exclusif à chaque travailleur de la santé et, s'il est visiblement souillé, il doit être changé. Procéder à l'hygiène des mains avant et après le retrait de l'APR ou N-95.</i> → <i>Nettoyer et désinfecter la protection oculaire lorsqu'elle est souillée. Procéder à l'hygiène des mains avant et après.</i> Pour se diriger au poste infirmier : • Suivre les mêmes indications que dans la section « Départ de la zone chaude »
→ Utiliser les enveloppes hygiéniques pour la gestion des liquides biologiques → Utiliser du matériel dédié pour les soins (ex. : thermomètre, stéthoscope, appareil à tension artérielle, pince à saturométrie) → Effectuer les procédures habituelles pour la vaisselle	

DÉPART DE LA ZONE CHAUDE	Avant d'entrer dans l'antichambre : • Retirer les gants (si présents) et les jeter • Procéder à l'hygiène des mains • Retirer la blouse à manches longues et la jeter / la déposer dans le panier à lingerie souillée • Procéder à l'hygiène des mains À l'intérieur de l'antichambre : <u>Si le quart de travail n'est pas terminé :</u> • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre une nouvelle paire de gants • Prendre une lingette désinfectante • Retirer la protection oculaire • Procéder à la désinfection de la protection oculaire à l'aide d'une lingette désinfectante • Jeter la lingette désinfectante • Déposer la protection oculaire identifiée au nom de l'employé à l'endroit désigné • Retirer les gants et les jeter • Procéder à l'hygiène des mains • Retirer l'APR ou N-95 et le jeter* • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre un masque de procédure • Procéder à l'hygiène des mains et des avant-bras • Sortir de l'antichambre <u>Si le quart de travail est terminé :</u> • Procéder à l'hygiène des mains • Retirer la protection oculaire et la jeter (visière seulement) • Procéder à l'hygiène des mains • Retirer l'APR ou N-95 et le jeter* • Procéder à l'hygiène des mains • Mettre un masque de procédure • Procéder à l'hygiène des mains et des avant-bras • Sortir de l'antichambre → <i>L'intervenant doit mettre un masque de procédure lorsqu'il retire son APR ou N-95</i> → <i>S'assurer d'avoir un collègue qui nous guide lors du retrait de l'ÉPI</i> * Cette indication peut être modifiée selon l'évolution de la situation
DÉPART DE L'AIRE DE CONFINEMENT	En quittant l'air de confinement pour une courte période : • Revêtir un sarrau boutonné (ne pas utiliser de blouse à manches longues) dédié à l'intervenant pour quitter la zone temporairement (ex. : pause) En quittant l'établissement : • Retirer les vêtements de travail et mettre des vêtements (incluant les souliers) qui ne sont pas entrés dans la zone avant de quitter l'installation.

ATTENTION

Toujours retirer l'équipement de protection individuelle (blouse à manches longues et gants), retirer APR ou N-95, mettre un masque de procédure et avoir une protection oculaire propre, lorsque vous devez aller dans des zones propres comme pharmacie, utilité propre, poste infirmier, etc.